

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2020

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Nathalie Guérin, atteste la véracité du Rapport financier de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Signature



Date

8 mars 2021

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	40
Analyse des charges	50

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

En novembre 2020, le professionnel en exercice signataire du rapport précédent s'est joint à la firme MPA société de comptables professionnels agréés inc. Ce professionnel en exercice indépendant avait exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 22 avril 2020.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18, S23-1, S23-2 et S23-3 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

· nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MPA inc.*¹
Société de comptables professionnels agréés

MPA inc. société de comptables professionnels agréés

1 Par Robert Arbour CPA auditeur, CA

Montréal, le 24 mars 2021

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget	Réalizations	
		2020	2020	2019
Revenus				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	34 909 084	34 909 083	34 310 437
Transferts	4			
Services rendus	5	2 163 000	2 277 207	2 197 993
Imposition de droits	6			
Amendes et pénalités	7	5 450 000	5 417 286	5 471 090
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	275 000	162 205	353 772
Autres revenus	10	30 000	51 921	81 367
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	42 827 084	42 817 702	42 414 659
Charges				
Administration générale	14	2 544 896	2 303 374	2 116 750
Sécurité publique	15	40 044 088	39 662 697	38 375 758
Transport	16			
Hygiène du milieu	17			
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19			
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	582 700	454 642	564 350
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	43 171 684	42 420 713	41 056 858
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(344 600)	396 989	1 357 801
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		9 509 709	8 151 908
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		9 509 709	8 151 908
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		9 906 698	9 509 709

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S17.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	11 934 864	12 011 582
Débiteurs (note 5)	2	4 321 103	3 916 631
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	16 255 967	15 928 213
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	5 183 472	4 570 528
Revenus reportés (note 12)	12		
Dette à long terme (note 13)	13	538 249	978 893
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	3 631 000	3 838 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	9 352 721	9 387 421
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 15)	17	6 903 246	6 540 792
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 16)	18	2 552 357	2 575 404
Propriétés destinées à la revente (note 17)	19		
Stocks de fournitures	20	135 076	110 226
Autres actifs non financiers (note 18)	21	316 019	283 287
	22	3 003 452	2 968 917
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	23	9 906 698	9 509 709

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget	Réalisations	
		2020	2020	2019
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(344 600)	396 989	1 357 801
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	1 240 451)(	1 070 068)(	1 347 662)
Produit de cession	3	15 000	40 870	61 445
Amortissement	4	938 000	1 093 115	975 982
(Gain) perte sur cession	5	(15 000)	(40 870)	(55 092)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(302 451)	23 047	(365 327)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(24 850)	(8 148)
Variation des autres actifs non financiers	11		(32 732)	(5 797)
	12		(57 582)	(13 945)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	13			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	14			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	15	(647 051)	362 454	978 529
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	16		6 540 792	5 562 263
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	17			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	18			
Solde redressé	19		6 540 792	5 562 263
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	20		6 903 246	6 540 792

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	396 989	1 357 801
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement (note 16)	2	1 093 115	975 982
Autres			
▪ (Gain) perte sur disposition	3	(40 870)	(55 092)
▪	4		
	5	1 449 234	2 278 691
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(404 472)	89 684
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	612 944	115 150
Revenus reportés	9		
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(207 000)	202 000
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(24 850)	(8 148)
Autres actifs non financiers	13	(32 732)	(5 797)
	14	1 393 124	2 671 580
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15 (	1 070 068)	(1 347 662)
Produit de cession	16	40 870	61 445
	17	(1 029 198)	(1 286 217)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18 (		)
Remboursement ou cession	19		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20 (		)
Cession	21		
	22		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23		525 592
Remboursement de la dette à long terme	24 (	440 644)	(480 909)
Variation nette des emprunts temporaires	25		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26		
Autres			
▪	27		
▪	28		
	29	(440 644)	44 683
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(76 718)	1 430 046
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	12 011 582	10 581 536
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	12 011 582	10 581 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	11 934 864	12 011 582

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

1. Statut de l'organisme municipal

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé des 17 maires des villes et municipalité constituant la Régie.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Régie est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la Régie.

La Régie n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Régie et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, d'actifs non financiers, de revenus et de charges

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la régie consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes:

Machinerie, Outillage et équipement : période de 3 à 10 ans

Véhicules: période de 3 à 10 ans

Ameublement et équipement de bureau: période de 10 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

S.O.

D) Passifs

S.O.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients, et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2020 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pouvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

H) Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

I) Autres éléments*Affectations*

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds, soit celles impliquant des excédents affectés ou non affectés. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des charges, mais des éléments de conciliation à des fins fiscales.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2020	2019
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	11 934 864	12 011 582
Découvert bancaire	2 (	)(	)
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
▪	4		
▪	5		
▪	6		
▪	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	11 934 864	12 011 582
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	826 258	1 429 179
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		

Note**5. Débiteurs**

		2020	2019
Taxes municipales	11		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	243 237	192 592
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	51 238	41 612
Organismes municipaux	15	3 364 727	3 083 011
Autres			
▪ Divers débiteurs	16	661 901	599 416
▪	17		
	18	4 321 103	3 916 631
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19		
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21		
	22		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	281 540	383 644

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

6. Prêts

		2020	2019
Prêts à un office d'habitation	24		
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
▪	26		
▪	27		
	28		
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2020	2019
Placements à titre d'investissement	30		
Autres placements	31		
	32		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note**8. Avantages sociaux futurs**

		2020	2019
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	(3 631 000)	(3 838 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36		
	37	(3 631 000)	(3 838 000)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	3 410 000	3 601 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39		
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	9 294	8 822
	43	3 419 294	3 609 822

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

		2020	2019
Propriétés destinées à la revente (note 17)	44		
Autres	45		
	46		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note**10. Emprunts temporaires**

Au 31 décembre 2020, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2020. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

11. Créiteurs et charges à payer

		2020	2019
Fournisseurs	47	1 542 031	1 024 316
Salaires et avantages sociaux	48	3 641 441	3 546 212
Dépôts et retenues de garantie	49		
Provision pour contestations d'évaluation	50		
Autres			
▪	51		
▪	52		
▪	53		
▪	54		
▪	55		
	56	5 183 472	4 570 528

Note**12. Revenus reportés**

		2020	2019
Taxes perçues d'avance	57		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	58		
Soutien à la compétence de développement local et régional			
des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	59		
Fonds parcs et terrains de jeux	60		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	61		
Société québécoise d'assainissement des eaux	62		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	63		
Autres contributions des promoteurs	64		
Fonds de redevances réglementaires	65		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	66		
Autres			
▪	67		
▪	68		
▪	69		
▪	70		
	71		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2020	2019
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne					72		
Obligations et billets en monnaies étrangères					73		
Gains (pertes) de change reportés					74		
					75		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					76		
Organismes municipaux					77		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,68	3,90	2021	2023	78	538 249	978 893
Autres					79		
					80	538 249	978 893
Frais reportés liés à la dette à long terme					81 (	)	(
					82	538 249	978 893

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2020
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2021	83		361 455		361 455
2022	84		174 411		174 411
2023	85		2 383		2 383
2024	86				
2025	87				
2026 et plus	88				
	89		538 249		538 249
Intérêts et frais accessoires	90		(	)	(
	91		538 249		538 249

Note**14. Autres passifs**

	2020	2019
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	92	
Assainissement des sites contaminés	93	
Autres		
▪	94	
▪	95	
▪	96	
▪	97	
	98	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

15. Actifs financiers nets (dette nette)

		2020	2019
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	99	6 903 246	6 540 792
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	100 (	)(	)
Autres	101 (	)(	)
	102	6 903 246	6 540 792

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

16. Immobilisations

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	103				
Eaux usées	104				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	105				
Autres					
▪	106				
▪	107				
Réseau d'électricité	108				
Bâtiments	109				
Améliorations locatives	110	1 133 021	27 706		1 160 727
Véhicules	111	3 594 884	770 705	431 925	3 933 664
Ameublement et équipement de bureau	112	2 277 955	164 205		2 442 160
Machinerie, outillage et équipement divers	113	3 165 231	107 452	14 125	3 258 558
Terrains	114				
Autres	115				
	116	10 171 091	1 070 068	446 050	10 795 109
Immobilisations en cours	117				
	118	10 171 091	1 070 068	446 050	10 795 109
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	119				
Eaux usées	120				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	121				
Autres					
▪	122				
▪	123				
Réseau d'électricité	124				
Bâtiments	125				
Améliorations locatives	126	1 107 216	6 163		1 113 379
Véhicules	127	2 049 299	733 385	431 925	2 350 759
Ameublement et équipement de bureau	128	1 742 213	216 921		1 959 134
Machinerie, outillage et équipement divers	129	2 696 959	136 646	14 125	2 819 480
Autres	130				
	131	7 595 687	1 093 115	446 050	8 242 752
VALEUR COMPTABLE NETTE	132	2 575 404			2 552 357
Biens loués en vertu de contrats de location- acquisition inclus dans les immobilisations					
Coût	133	3 594 886	770 705	431 925	3 933 666
Amortissement cumulé	134	(2 049 299)	(733 385)	(431 925)	(2 350 759)
Valeur comptable nette	135	1 545 587			1 582 907

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

17. Propriétés destinées à la revente

		2020	2019
Immeubles de la réserve foncière	136		
Immeubles industriels municipaux	137		
Autres	138		
	139		
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	140		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	141		

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2020	2019
Frais payés d'avance			
▪ Assurance, École de Police	142	316 019	283 287
▪	143		
▪	144		
Autres			
▪	145		
▪	146		
	147	316 019	283 287

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 842 123\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Locations de sites et d'équipements: 57 622\$ en 2021, 55 649\$ en 2022 et 27 140\$ en 2023.

Locations d'immeubles: 350 856\$ en 2021 et 350 856\$ en 2022.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2020	2019
	148		

N/A

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

B) Auto-assurance

La Régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme conjointement avec un programme de supplément au chômage pour les employés cadres.

C) Poursuites

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet de deux réclamations totalisant 59 000 \$ qui ont été intentées par deux citoyens suite à deux incidents survenus sur son territoire.

Les audiences pour chacun de ces dossiers sont présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieur de Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autres des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2020. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers

S.O.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget 2020		Réalizations 2020		Réalizations 2019
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1					
Compensations tenant lieu de taxes	2					
Quotes-parts	3	34 909 084	34 909 083		34 909 083	34 310 437
Transferts	4					
Services rendus	5	2 163 000	2 277 207		2 277 207	2 197 993
Imposition de droits	6					
Amendes et pénalités	7	5 450 000	5 417 286		5 417 286	5 471 090
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	275 000	162 205		162 205	353 772
Autres revenus	10	30 000	51 921		51 921	81 367
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	42 827 084	42 817 702		42 817 702	42 414 659
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15					
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
	20					
	21	42 827 084	42 817 702		42 817 702	42 414 659
Charges						
Administration générale	22	2 517 896	2 289 660	13 714	2 303 374	2 116 750
Sécurité publique	23	39 133 088	38 583 296	1 079 401	39 662 697	38 375 758
Transport	24					
Hygiène du milieu	25					
Santé et bien-être	26					
Aménagement, urbanisme et développement	27					
Loisirs et culture	28					
Réseau d'électricité	29					
Frais de financement	30	582 700	454 642		454 642	564 350
Effet net des opérations de restructuration	31					
Amortissement des immobilisations	32	938 000	1 093 115	(1 093 115)		
	33	43 171 684	42 420 713		42 420 713	41 056 858
Excédent (déficit) de l'exercice	34	(344 600)	396 989		396 989	1 357 801

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020		2019
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(344 600)	396 989	1 357 801
Moins : revenus d'investissement	2	()	()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(344 600)	396 989	1 357 801
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations				
Amortissement	4	938 000	1 093 115	975 982
Produit de cession	5	15 000	40 870	61 445
(Gain) perte sur cession	6	(15 000)	(40 870)	(55 092)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	938 000	1 093 115	982 335
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(440 700)	(440 644)	(480 909)
	18	(440 700)	(440 644)	(480 909)
Affectations				
Activités d'investissement	19	()	()	966
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	400 000	400 000	600 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(406 200)	(444 771)	(434 184)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(146 500)	(146 500)	(396 500)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(152 700)	(191 271)	(231 650)
	26	344 600	461 200	269 776
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		858 189	1 627 577

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations			
Acquisition			
Administration générale	2 (	)(	7 790)
Sécurité publique	3 (	1 070 068)(	1 339 872)
Transport	4 (	)(	)
Hygiène du milieu	5 (	)(	)
Santé et bien-être	6 (	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	)
Loisirs et culture	8 (	)(	)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)
	10 (	1 070 068)(	1 347 662)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	11 (	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	12 (	)(	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13		525 592
Affectations			
Activités de fonctionnement	14		966
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	15		
Excédent de fonctionnement affecté	16	22 376	252 042
Réserves financières et fonds réservés	17	1 047 692	569 062
	18	1 070 068	822 070
	19		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Budget	Réalisations	
		2020	2020	2019
Rémunération	1	28 907 395	28 803 452	27 688 004
Charges sociales	2	7 692 989	7 474 687	7 385 395
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	3			
Ententes de services				
Services de transport collectif	4			
Autres services	5			
Autres biens et services	6	5 050 600	4 594 817	4 443 127
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	7	26 300	26 308	35 598
D'autres organismes municipaux	8			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
D'autres tiers	10			
Autres frais de financement	11	556 400	428 334	528 752
Contributions à des organismes				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	12			
Transferts	13			
Autres	14			
Autres organismes				
Transferts	15			
Autres	16			
Amortissement des immobilisations	17	938 000	1 093 115	975 982
Autres				
▪	18			
▪	19			
▪	20			
	21	43 171 684	42 420 713	41 056 858

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 928 807	2 470 617
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 325 525	5 347 902
Réserves financières et fonds réservés	3	826 258	1 429 179
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 188 000)(	1 334 500)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	2 014 108	1 596 511
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 906 698	9 509 709

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	2 928 807	2 470 617
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	2 928 807	2 470 617

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Projets spéciaux	12	3 038 572	3 060 949
▪ Éventualités	13	2 286 953	2 286 953
▪	14		
▪	15		
▪	16		
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	5 325 525	5 347 902
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	22		
▪	23		
▪	24		
	25		
	26	5 325 525	5 347 902

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	33		
▪	34		
▪	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	826 258	1 429 179
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
▪	45		
▪	46		
	47	826 258	1 429 179
	48	826 258	1 429 179

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49 (521 000)	(580 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50 ()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ()	()
Autres	52 (667 000)	(754 500)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53 ()	()
	54 (1 188 000)	(1 334 500)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55 ()	()
Assainissement des sites contaminés	56 ()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57 ()	()
Autres		
▪	58 ()	()
▪	59 ()	()
	60 (1 188 000)	(1 334 500)
Mesures d'allègement fiscal transitoires		
Modifications comptables du 1 ^{er} janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	61 ()	()
Intérêts sur la dette à long terme	62 ()	()
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ()	()
Utilisation du fonds de roulement	64 ()	()
Mesure relative aux frais reportés	65 ()	()
Autres		
▪	66 ()	()
▪	67 ()	()
	68 ()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	69 ()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	70 ()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71 ()	()
Autres		
▪	72 ()	()
▪	73 ()	()
	74 ()	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	75	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78	
Autres	79	
▪	80	
	81 (1 188 000)	(1 334 500)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82		
Investissements à financer	83	()	()
	84		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	2 552 357	2 575 404
Propriétés destinées à la revente	86		
Prêts	87		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	2 552 357	2 575 404
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	2 552 357	2 575 404
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93	(538 249)	(978 893)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94	()	()
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95		
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98	(538 249)	(978 893)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99	()	()
	100	(538 249)	(978 893)
	101	2 014 108	1 596 511

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »). La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

6. Prestation de décès après la retraite

- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

- a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.
- c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

- a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2020	2019
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(3 838 000)	(3 636 000)
Charge de l'exercice	4 (	3 410 000)	3 601 000)
Cotisations versées par l'employeur	5	3 617 000	3 399 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(3 631 000)	(3 838 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	131 301 000	121 916 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	139 599 000)	(127 053 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(8 298 000)	(5 137 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	4 667 000	1 299 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(3 631 000)	(3 838 000)
Provision pour moins-value	12 (	)	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(3 631 000)	(3 838 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	131 301 000	121 916 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	139 599 000)	(127 053 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	8 298 000)	(5 137 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	5 582 000	5 451 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	5 582 000	5 451 000
Cotisations salariales des employés	21 (	2 802 000)	(2 723 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	()
	23	2 780 000	2 728 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	202 000	345 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	2 982 000	3 073 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	7 428 000	7 041 000
Rendement espéré des actifs	33 (	7 000 000)	(6 513 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	428 000	528 000
Charge de l'exercice	35	3 410 000	3 601 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		2020	2019
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	7 588 000	6 571 800
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(7 000 000)	(6 513 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	588 000	58 800
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	(4 158 000)	1 562 200
Prestations versées au cours de l'exercice	40	4 622 000	3 922 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	136 362 000	122 991 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	3 116 000	3 034 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	220 000	262 000
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	14
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,48 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,48 %	5,70 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2020	2019
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81	
▪	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	
Rendement espéré des actifs	85 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	87	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	
Prestations versées au cours de l'exercice	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	
Autres hypothèses économiques		
▪	104	
▪	105	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2020	2019
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Autres régimes	110		
	111		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 112 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2020	2019
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	113		
Régime de retraite simplifié	114		
REER	115		
Autres régimes	116		
	117		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2020	2019
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	118	16	14

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2020	2019
Cotisations des élus au RREM	119	2 758	2 618
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	120	9 294	8 822
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	121		
	122	9 294	8 822
Note			

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
TRANSFERTS			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	53		
Sécurité publique			
Police	54		
Sécurité incendie	55		
Sécurité civile	56		
Autres	57		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	58		
Enlèvement de la neige	59		
Autres	60		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	61		
Transport adapté	62		
Transport scolaire	63		
Autres	64		
Transport aérien	65		
Transport par eau	66		
Autres	67		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68		
Réseau de distribution de l'eau potable	69		
Traitement des eaux usées	70		
Réseaux d'égout	71		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	72		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	73		
Tri et conditionnement	74		
Autres	75		
Autres	76		
Cours d'eau	77		
Protection de l'environnement	78		
Autres	79		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalizations 2020	Réalizations 2019
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	80		
Sécurité du revenu	81		
Autres	82		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	83		
Rénovation urbaine	84		
Promotion et développement économique	85		
Autres	86		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	87		
Activités culturelles			
Bibliothèques	88		
Autres	89		
Réseau d'électricité	90		
	91		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	92		
Sécurité publique			
Police	93		
Sécurité incendie	94		
Sécurité civile	95		
Autres	96		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	97		
Enlèvement de la neige	98		
Autres	99		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	100		
Transport adapté	101		
Transport scolaire	102		
Autres	103		
Transport aérien	104		
Transport par eau	105		
Autres	106		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107		
Réseau de distribution de l'eau potable	108		
Traitement des eaux usées	109		
Réseaux d'égout	110		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	111		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	112		
Tri et conditionnement	113		
Autres	114		
Autres	115		
Cours d'eau	116		
Protection de l'environnement	117		
Autres	118		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126			
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
TRANSFERTS (suite)			
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131		
Péréquation	132		
Neutralité	133		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135		
Fonds de développement des territoires	136		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	137		
Dotation spéciale de fonctionnement	138		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	139		
Autres	140		
	141		
TOTAL DES TRANSFERTS	142		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalizations 2020	Réalizations 2019
SERVICES RENDUS			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	143		
Évaluation	144		
Autres	145		
	146		
Sécurité publique			
Police	147		
Sécurité incendie	148		
Sécurité civile	149		
Autres	150		
	151		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	152		
Enlèvement de la neige	153		
Autres	154		
Transport collectif	155		
Autres	156		
	157		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158		
Réseau de distribution de l'eau potable	159		
Traitement des eaux usées	160		
Réseaux d'égout	161		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	162		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	163		
Tri et conditionnement	164		
Autres	165		
Autres	166		
Cours d'eau	167		
Protection de l'environnement	168		
Autres	169		
	170		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale			
Greffes et application de la loi	185		
Évaluation	186		
Autres	187		
	188		
Sécurité publique			
Police	189		
Sécurité incendie	190		
Sécurité civile	191		
Autres	192	2 163 000	2 277 207
	193	2 163 000	2 197 993
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	194		
Enlèvement de la neige	195		
Autres	196		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	197		
Transport adapté	198		
Transport scolaire	199		
Autres	200		
Autres	201		
	202		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	203		
Réseau de distribution de l'eau potable	204		
Traitement des eaux usées	205		
Réseaux d'égout	206		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	207		
Matières recyclables	208		
Autres	209		
Cours d'eau	210		
Protection de l'environnement	211		
Autres	212		
	213		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	214			
Sécurité du revenu	215			
Autres	216			
	217			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	218			
Rénovation urbaine	219			
Promotion et développement économique	220			
Autres	221			
	222			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	223			
Activités culturelles				
Bibliothèques	224			
Autres	225			
	226			
Réseau d'électricité				
	227			
	228	2 163 000	2 277 207	2 197 993
TOTAL DES SERVICES RENDUS	229	2 163 000	2 277 207	2 197 993

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	230			
Droits de mutation immobilière	231			
Droits sur les carrières et sablières	232			
Autres	233			
	234			
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	235	5 450 000	5 417 286	5 471 090
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	236			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	237	275 000	162 205	353 772
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	238	15 000	40 870	55 092
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	239			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	240			
Contributions des promoteurs	241			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	242			
Contributions des organismes municipaux	243			
Autres contributions	244			
Redevances réglementaires	245			
Autres	246	15 000	11 051	26 275
	247	30 000	51 921	81 367
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	248			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Budget 2020		Réalisations 2020		Réalisations
		Sans ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2019
		de l'amortissement	de l'amortissement	l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	137 500	98 544		98 544	110 568
Greffé et application de la loi	2	547 024	420 158		420 158	418 793
Gestion financière et administrative	3	1 099 520	1 029 436	13 714	1 043 150	995 083
Évaluation	4					
Gestion du personnel	5	733 852	741 522		741 522	592 306
Autres						
▪	6					
▪	7					
	8	2 517 896	2 289 660	13 714	2 303 374	2 116 750
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	39 133 088	38 583 296	1 079 401	39 662 697	38 375 758
Sécurité incendie	10					
Sécurité civile	11					
Autres	12					
	13	39 133 088	38 583 296	1 079 401	39 662 697	38 375 758
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14					
Enlèvement de la neige	15					
Éclairage des rues	16					
Circulation et stationnement	17					
Transport collectif						
Transport en commun	18					
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22					

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement Ventilation de l'amortissement	2019
Total			
HYGIÈNE DU MILIEU			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23		
Réseau de distribution de l'eau potable	24		
Traitement des eaux usées	25		
Réseaux d'égout	26		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés			
Collecte et transport	27		
Élimination	28		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	29		
Tri et conditionnement	30		
Matières organiques			
Collecte et transport	31		
Traitement	32		
Matériaux secs	33		
Autres	34		
Plan de gestion	35		
Autres	36		
Cours d'eau	37		
Protection de l'environnement	38		
Autres	39		
	40		
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Logement social	41		
Sécurité du revenu	42		
Autres	43		
	44		

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Budget 2020		Réalisations 2020		Réalisations 2019
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	45				
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48				
Tourisme	49				
Autres	50				
Autres	51				
	52				
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53				
Patinoires intérieures et extérieures	54				
Piscines, plages et ports de plaisance	55				
Parcs et terrains de jeux	56				
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58				
Autres	59				
	60				
Activités culturelles					
Centres communautaires	61				
Bibliothèques	62				
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63				
Autres ressources du patrimoine	64				
Autres	65				
	66				
	67				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Budget 2020		Réalisations 2020		Réalisations
		Sans ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	2019
		de l'amortissement	de l'amortissement	l'amortissement		
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	26 300	26 308		26 308	35 598
Autres frais	70					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	556 000	428 000		428 000	528 000
Autres	72	400	334		334	752
	73	582 700	454 642		454 642	564 350
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75	938 000	1 093 115 (	1 093 115)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations	2
Analyse de la dette à long terme	3
Endettement total net à long terme	4
Quote-part à chaque municipalité membre de l'endettement total net à long terme	5
Acquisition d'immobilisations par objets	6
Sommaire des revenus de quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	7
Analyse des revenus de quotes-parts de fonctionnement	8
Analyse de la rémunération	9
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10

Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Réalisations 2020	Réalisations 2019
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15	27 706	7 588
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	770 705	843 257
Ameublement et équipement de bureau	18	164 205	221 469
Machinerie, outillage et équipement divers	19	107 452	275 348
Terrains	20		
Autres	21		
	22	1 070 068	1 347 662

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	23		
Usines de traitement de l'eau potable	24		
Usines et bassins d'épuration	25		
Conduites d'égout	26		
Autres infrastructures	27		
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	28		
Usines de traitement de l'eau potable	29		
Usines et bassins d'épuration	30		
Conduites d'égout	31		
Autres infrastructures	32		
Autres immobilisations	33	1 070 068	1 347 662
	34	1 070 068	1 347 662

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	978 893		440 644	538 249
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	978 893		440 644	538 249
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12				
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14				
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18				
	19	978 893		440 644	538 249
Dette en cours de refinancement	20 ()				
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	978 893		440 644	538 249

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

Administration municipale		
Dettes à long terme	1	538 249
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	
Autres montants	11	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
Autres		
▪	13	
▪	14	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	538 249
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	16	
Endettement net à long terme	17	538 249
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	18	
Communauté métropolitaine	19	
Autres organismes	20	
Endettement total net à long terme	21	538 249
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	538 249
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	

**QUOTE-PART À CHAQUE MUNICIPALITÉ MEMBRE
DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
59010	Sainte-Julie	82 171
59020	Varenes	62 321
59015	Saint-Amable	25 735
59035	Contrecoeur	19 601
59025	Verchères	15 532
59030	Calixa-Lavallée	1 779
57005	Chambly	69 234
57040	Beloeil	57 783
57035	Mont-Saint-Hilaire	54 212
57020	Saint-Basile-le-Grand	43 369
57030	Otterburn Park	22 025
57010	Carignan	26 143
57025	McMasterville	13 943
57033	Saint-Jean-Baptiste	8 635
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil	9 041
55057	Richelieu	14 334
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	12 391
		538 249

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		2020	2019
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 070 068	1 347 662
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 070 068	1 347 662

**SOMMAIRE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS
DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Non audité

Code géographique	Municipalité	Montant
Ensemble des municipalités		
57040	Beloeil	3 772 945
59030	Calixa-Lavallée	118 144
57005	Chambly	4 949 763
59035	Contrecoeur	1 440 675
57025	McMasterville	885 588
57035	Mont-Saint-Hilaire	3 397 206
57030	Otterburn Park	1 290 586
55057	Richelieu	875 900
59015	Saint-Amable	1 849 628
57020	Saint-Basile-le-Grand	2 706 645
59010	Sainte-Julie	4 955 823
57033	Saint-Jean-Baptiste	516 690
55065	Saint-Mathias-sur-Richelieu	737 135
57045	Saint-Mathieu-de-Beloeil	604 318
59020	Varenes	3 880 829
59025	Verchères	967 632
57010	Carignan	1 959 576
		1 34 909 083
Certaines municipalités		
		2
		3 34 909 083

ANALYSE DES REVENUS DE QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité		2020		2019
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	2 517 896	2 289 660	2 104 433
Sécurité publique				
Police	4	32 391 188	32 619 423	32 206 004
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	8			
Enlèvement de la neige	9			
Autres	10			
Transport collectif	11			
Autres	12			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13			
Réseau de distribution de l'eau potable	14			
Traitement des eaux usées	15			
Réseaux d'égout	16			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	17			
Matières recyclables	18			
Autres	19			
Cours d'eau	20			
Protection de l'environnement	21			
Autres	22			
Santé et bien-être				
Logement social	23			
Autres	24			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	25			
Rénovation urbaine	26			
Promotion et développement économique	27			
Autres	28			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	29			
Activités culturelles				
Bibliothèques	30			
Autres	31			
	32	34 909 084	34 909 083	34 310 437

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	18,06	35,00	34 714,00	2 381 477	599 203	2 980 680
Professionnels	2						
Cols blancs	3	41,19	37,00	83 659,00	2 901 133	725 639	3 626 772
Cols bleus	4						
Policiers	5	229,08	40,00	470 489,00	23 436 677	6 135 616	29 572 293
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	288,33		588 862,00	28 719 287	7 460 458	36 179 745
Élus	9	17,00			84 165	14 229	98 394
	10	305,33			28 803 452	7 474 687	36 278 139

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13					
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16					
	17					

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		2020	2019
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5	454 642	564 350
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	454 642	564 350
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	454 642	564 350

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité**OUI NON S.O.**

- | | | | | |
|--|---|-----------|---|----|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre | 1 | 3 000 000 | | \$ |
| 2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH? | 2 | | 3 | |
| | 4 | X | | |

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

- | | | | | |
|---|----|----|---|--|
| 3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? | 5 | | 6 | |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 | 7 | \$ | | |
| 4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | 8 | | 9 | |
| 5. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes : | | | | |
| Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille | 10 | \$ | | |
| Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement | 11 | \$ | | |
| Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille | 12 | \$ | | |
| Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value | 13 | \$ | | |
| Ligne 12 : Placements de portefeuille | 14 | \$ | | |
| Ligne 13 : Débiteurs | 15 | \$ | | |
| Ligne 14 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement | 16 | \$ | | |
| Ligne 15 : Provision pour moins-value | 17 | \$ | | |
| Ligne 18 : Créanciers et charges à payer | 18 | \$ | | |
| Ligne 19 : Revenus reportés | 19 | \$ | | |

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

*Non audité***OUI****NON****La question 14 s'adresse aux MRC seulement**

14. La MRC a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une autre MRC, à une municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

62

☐

63

☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité**OUI****NON****S.O.**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

☐

2

☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3

☐

4

☒

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5

☒

6

☐

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7

☐

8

☒

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

9

☐

10

☐

11

☒

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

12

☐

13

☐

14

☒

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

15

☐

16

☐

17

☒

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

18

☐

19

☐

20

☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

21

☐

22

☐

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je, Caroline Vigneault, atteste que le rapport financier de Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 24 mars 2021.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2021-03-18 16:59:57

Date de transmission au Ministère :